

DEC21031DAJ

Décision du 22 mars 2021 portant nomination de M. André TORRE en qualité de Président du Centre de recherche de Corse

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-02) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture pour l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 4 janvier 2021 portant nomination de Mme Florence RAFFRAY, en qualité de Présidente du Centre de recherche de Corse par intérim jusqu'au 31 mars 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} avril 2021, M. André TORRE, Directeur de Recherche, est nommé Président du Centre de recherche de Corse pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 22 mars 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

